

1

(N° 76.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1837.

Amendement de M. VERDUSSEN, au budget des travaux publics.

Je propose d'introduire au budget des travaux publics un nouveau chapitre, à placer entre le VII^e et le VIII^e du projet ministériel, et qui serait conçu comme suit :

CHAPITRE VIII.

ARTICLE UNIQUE.

Secours aux nécessiteux belges, victimes de l'agression hollandaise ou des ravages de la guerre fr. 300,000

F.-A. VERDUSSEN.